

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 21 (1943)

Heft: 4

Nachruf: Le directeur Henri Hayoz †

Autor: J. Z.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tung „Für das Alter“ am 6. Oktober 1930 in das Direktionskomitee gewählt wurde.

Diese Wahl erwies sich als eine überaus glückliche. Dank seiner reichen Erfahrung und seiner wohlwollenden, gütigen Art erwarb er sich bald im Kreise unserer Stiftung eine angesehene Stellung. Mit großer Gewissenhaftigkeit nahm er wenn immer möglich an den Sitzungen des Direktionskomitees und an den jährlichen Abgeordnetenversammlungen teil. Vermöge seiner umfassenden Personenkenntnis und seinem klugen Rat hat er unserer Stiftung, für die er stets Zeit gefunden hat und treu eingestanden ist, manche wertvollen Dienste geleistet.

Als tapferer, unerschrockener Kämpfer für seine Überzeugung, als froher, traditionsbewußter Schwyzer mit feinem Verständnis für das künstlerische und Kulturerbe seiner Heimat, als liebenswürdiger Mensch mit einem warmen Herzen für seinen Nächsten wird Chefredaktor Auf der Maur in der dankbaren Erinnerung aller, die ihm näher treten durften, weiterleben.

Le directeur Henri Hayoz †

Le 15 septembre 1943, en faisant une tournée d'inspection des agences de la Banque Populaire Suisse à Fribourg dont il était le directeur, dans le district de la Glâne, M. Hayoz fut victime d'un accident de bicyclette, près d'Ursy. Transporté à l'hôpital, on constata une grave fracture du crâne à laquelle il succomba le même soir. Cette mort si tragique frappa douloureusement sa jeune femme et ses cinq enfants. Toute la population de Fribourg prit vivement part à la disparition de cet homme qui était apprécié comme directeur de la Banque, mais aussi dans tous les milieux de la ville. Il était âgé de 49 ans.

Après ses études au Collège St. Michel il reçut une bonne formation bancaire et entra à l'âge de 27 ans, en novembre 1921, au service de la Banque Populaire Suisse. En septembre 1925, il fut appelé au poste de gérant du comptoir



Henri Hayoz, président du Comité cantonal fribourgeois, 1931—1943.

de Payerne. Les capacités dont il avait fait preuve dans ce poste le firent choisir pour la direction du siège de Fribourg. C'était en mai 1929.

M. Hayoz prenait une vive part aux affaires de la vie publique fribourgeoise. Membre dévoué de différentes sociétés il s'intéressa spécialement à la Fondation „Pour la Vieillesse“. A la mort du directeur L. Genoud survenue le 13 février 1931, le Comité cantonal fribourgeois le nomma président. En peu de temps il donna un nouvel essor à l'œuvre et l'organisa sous le nom d'association fribour-

geoise „Pour la Vieillesse“. Malgré ses très nombreuses occupations il géra les intérêts de l'association avec toute sa compétence et avec un dévouement parfait. L'assemblée des déléguée de la Fondation suisse l'avait nommé en 1939 membre suppléant des réviseurs de comptes.

Henri Hayoz fut un travailleur, un lutteur qui, par sa haute intelligence et un esprit très vif, a rendu d'importants services à sa Banque et à toutes les associations dont il occupait une charge. Ce qui frappait au premier contact avec lui, c'était sa mobilité d'esprit, l'aptitude à tout comprendre et la facilité extrême avec laquelle il pouvait condenser les problèmes les plus ardues et les exposer avec logique et clarté. Ces facultés auraient sans doute pu se développer et s'affirmer dans n'importe quel domaine, peut-être aussi dans un cadre intellectuel. En effet, le disparu avait incontestablement l'esprit universitaire dans le sens le meilleur du terme. Cet esprit chercheur, inventif, curieux de toutes les nouveautés, savait du reste se concentrer sur un objet déterminé et organiser rationnellement l'ensemble de ses services ainsi que l'activité de l'association fribourgeoise „Pour la Vieillesse“, qu'il dirigeait.

Henri Hayoz éveillait tout naturellement la sympathie, il savait se faire aimer aussi bien de son personnel et de ses collègues que de chacun avec qui il entraînait en contact. On le sentait accessible à toutes les manifestations de la vie humaine, on le savait compréhensif et juste. Fréquemment mobilisé durant ces quatre dernières années, il a déployé une activité considérable pour mener de front ses obligations militaires et les multiples affaires dont il se sentait responsable.*

Avec tous ses amis, tous ceux qui ont connu M. Hayoz et l'ont vu au travail pour le bien de nos vieillards garderont de lui le meilleur souvenir et y joindront celui d'une profonde reconnaissance.

J. Z.

* Les deux alinéas précédents d'après l'allocution prononcée aux obsèques par M. le Dr. P. Hadorn, Directeur général de la Banque Populaire Suisse.